

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE D'ÉCULLY**

**N°2024-045**

**SÉANCE DU 27 JUIN 2024**

**Date de convocation du Conseil Municipal : 18 juin 2024**

**Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 33**

**PRÉSIDENT :** Monsieur Sébastien MICHEL

**SECRÉTAIRE ÉLU :** Monsieur Jean-Pierre MANIGLIER

**Membres présents :** M. Sébastien MICHEL (Maire) ; Mme Agnès GARDON-CHEMAIN (adjointe) ; M. Loïc ALIRAND (adjoint) ; Mme Nathalie BRUNEAU (adjointe) ; M. Jean-Philippe CORDIN (adjoint) ; Mme Emilie ESCOFFIER-CABY (adjointe) ; M. Jean-Jacques MARGAINE (adjoint) ; Mme Brigitte RAMOND (adjointe) ; M. Christophe MOREL-JOURNEL (adjoint) ; Mme Denise MAIGRE (adjointe) ; M. Jean-José GARCIA ; M. Emile COHEN ; M. Pierre POINSOT ; M. Jean-Pierre MANIGLIER ; Mme Martine BIARD ; Mme Laure DESCHAMPS ; Mme Nicole BRIAND ; Mme Marie-Agnès CHALANCONFERNANDES ; Mme Christelle GERIN-EPELY ; M. Damien CADE ; Mme Géraldine BALLIGAND ; M. Vincent FRIDRICI ; M. Claude LARDY ; M. Jacques CHEVALEYRE ; M. Damien JACQUEMONT ; Mme Patricia GARCIA ; M. Jérôme FRANÇOIS.

**Membres absents ayant donné pouvoir :** Mme Isabelle BUSQUET donne pouvoir à Mme Géraldine BALLIGAND ; M. Nicolas DE GARILHE donne pouvoir à M. Jean-José GARCIA ; M. Raphaël BERGER donne pouvoir à M. Emile COHEN ; Mme Olivia ROBERT donne pouvoir à Mme Nathalie BRUNEAU (adjointe) ; M. Thibaut LE NORMAND donne pouvoir à M. Damien JACQUEMONT ; Mme Florence ASTI-LAPERRIÈRE donne pouvoir à Mme Brigitte RAMOND (adjointe).

**Membre absent :** Aucun

**Nombre de présents : 27**

**Nombre de pouvoirs : 6**

**Nombre de votants : 33**

**OBJET                      TARIFICATION DES JEUDIS PHILOS**

Depuis plusieurs années, le Centre Culturel de la Ville d'Écully propose, en partenariat avec le Collège Supérieur de Lyon, des conférences de philosophie destinées aux Ecullois. Ces conférences ont lieu le premier jeudi de chaque mois, avec une fréquence de 6 à 8 séances par an.

Ce partenariat offre un espace de réflexion et rend les ressources philosophiques accessibles à tous, en abordant des thèmes d'actualité ainsi que des thématiques universelles. Les conférences visent à encourager les rencontres intergénérationnelles et les échanges amicaux.



Dans le cadre de la promotion d'une culture de la ressource et afin de valoriser ces moments d'exception intellectuels, il est proposé de faire évoluer cette animation.

En conséquence, deux mesures sont proposées :

- Organiser un temps d'échange informel en deuxième partie de l'évènement : à la fin de chaque conférence, un apéritif sera offert aux participants pour favoriser les discussions et les rencontres.
- Mettre en place une tarification de 5 euros pour participer aux Jeudis Philo : cette décision permet de valoriser les conférences, maintenir des intervenant de qualité et d'assurer la viabilité financière de l'évènement. Le paiement se fera à la billetterie du Centre Culturel.

La mise en place d'une tarification pour les Jeudis Philo permettra de valoriser cette activité culturelle de grande qualité et de garantir sa pérennité. En ajoutant un moment convivial après chaque conférence, nous renforçons l'esprit de communauté et d'échange qui est au cœur de cet évènement.

— — — —

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2144-3 ;

La Commission Culture réunie le 29 mai 2024, entendue.

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
Après avoir délibéré,

Par 30 voix pour, et 3 voix contre (groupe Ecully naturellement),

- Approuve la création d'un tarif pour les Jeudis Philos ;
- Dit que les tarifs seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024 ;
- Dit que les recettes seront imputées sur le chapitre 70 du budget principal.

Ainsi délibéré,  
A Écully, le 27 juin 2024

Le Secrétaire,



Jean-Pierre MANIGLIER

Le Maire,



Sébastien MICHEL

Certifié exécutoire le **04 JUL. 2024**  
Le Maire



Sébastien MICHEL

Accusé de réception en préfecture  
069-216900811-20240704-2024-045-DE  
Date de réception préfecture : 04/07/2024